

21 mai 2021 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

PROPOS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DE LA RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS ET DE LA GÉNÉRALISATION DU PASS CULTURE

Nous sommes très heureux d'être ici avec Madame la Ministre de la Culture à Nevers, pas simplement parce que c'est un retour aux sources pour Madame la Ministre, mais pour fêter la réouverture de beaucoup de nos lieux culturels, ce retour à la culture, au sens, à une part de ce qui fait notre vie. On a souvent parlé de cet art d'être Français, mais la vie, c'est évidemment pouvoir échanger des émotions, partager une œuvre, aller au musée, retrouver nos théâtres, nos salles de cinéma, pouvoir retrouver nos salles de concert, nos festivals dès à présent et retrouver des artistes qui peuvent s'exprimer, qui expriment ce qu'ils ont en eux, qui correspondent à ce que nous avons parfois en nous, et qui nous aide à la fois à ressentir et à réfléchir sur le monde. Depuis le 19 mai, nous vivons cette phase de reprise et de réouverture. Je pense que la vie culturelle vit un moment extrêmement important dans tout le pays. Nous sommes venus consacrer cela et on en voit d'ailleurs la force et la vitalité. Nous sommes aujourd'hui dans un cinéma, on rappelait tout à l'heure les chiffres, c'est un succès extraordinaire, et ça, je veux vraiment nous en féliciter.

Durant cette période, nous avons tenu tous ensemble et la Nation a fait le choix de soutenir massivement la culture. Nous l'avons fait parce que je pense que ça correspond profondément à ce que nous sommes en tant que Françaises et Français, d'avoir une culture forte, des artistes, des métiers qui sont aussi liés à la culture, des pratiques culturelles. Au total, ce sont 11 milliards d'euros qui ont été investis pour soutenir les activités, soutenir à la fois les personnes comme les structures, durant toute cette période, quand la culture a dû être fermée en raison de l'épidémie. Nous allons aussi durant toute cette phase - parce qu'on sait qu'on va reprendre progressivement, là on a encore des salles qui sont, vous le savez, utilisées avec des contraintes, 35%, le 9 juin ça passera aux deux tiers, et puis ensuite à 100% - nous allons, durant toute cette phase, continuer d'accompagner évidemment nos salles de cinéma, nos salles de théâtre, les concerts, etc. Nous allons aussi continuer d'accompagner les intermittents. La décision a été prise d'étendre jusqu'à la fin d'année le dispositif qui était d'ores-et-déjà prévu. Cet investissement continue pour soutenir notre création et nos artistes.

Alors au-delà de ça, je pense que cette réouverture, elle doit aussi être pour nous tous et toutes, le moment de conforter ce que nous sommes et d'essayer d'aller plus loin. J'en suis en tout cas profondément convaincu et c'est ce à quoi nous avons travaillé avec Madame la Ministre de la Culture. D'abord, conforter ce qui est notre force, c'est-à-dire un modèle culturel français - on a souvent parlé d'exception - mais qui est une force, parce que c'est ce qui nous a permis d'avoir un cinéma encore extrêmement fort, là où beaucoup d'autres cinémas européens ont été affaiblis durant ces dernières décennies, d'avoir une littérature, un tissu de librairies indépendants extrêmement fort. Il faut s'inspirer de ce qu'on a réussi par le passé et le renforcer. En matière de librairies, j'en parlais avec la Ministre, nous allons porter avec des parlementaires, dans les prochaines semaines, la protection du prix du livre, même quand il est envoyé par la Poste. Je le dis en des termes très simples, mais c'est un vrai sujet parce qu'on a une forme de concurrence qui se crée maintenant, où certains grands groupes ont la possibilité de vous envoyer, quasiment sans frais, votre livre, quand votre libraire indépendant, lui, doit vous faire payer les frais postaux. Il faut qu'il y ait un prix unique de tous les livres : le livre qu'on va acheter à la librairie comme le livre qu'on reçoit à la maison. Ce prix unique du livre a été une force du modèle français. Il faut la maintenir et la préserver.

La deuxième chose, c'est le financement de notre cinéma. Nous avons un cinéma français fort parce qu'il y a un ministère de la Culture, il y a un CNC à ses côtés qui est en capacité de soutenir des projets, de tous ordres d'ailleurs, qu'ils soient très exigeants, critiques, qu'ils soient plus ludiques, dans une diversité de ce qu'est le cinéma français. Il faut absolument le maintenir, pas simplement le protéger, lui donner encore plus d'ambition. C'est aussi pour ça que nous avons défendu, pour le cinéma comme pour les autres arts, la préservation de ce qu'est le droit d'auteur dans le modèle européen, face aux bouleversements profonds que nous connaissons. C'est ce que nous avons ardemment défendu au Parlement européen et que nous continuons de pousser. Mais nous voulons aussi renforcer le modèle de financement de notre cinéma. Le décret sortira dans les prochains

jours, qui va permettre de financer notre cinéma en prélevant sur ces grandes plateformes qui doivent aussi contribuer à cet élément de solidarité et de créativité. Les Netflix, les Amazon, les Disney doivent contribuer au financement du cinéma français et de notre créativité. Ça, je crois que c'est très important.

Alors, il y a tout ce qu'on va continuer de faire pour la création. On y reviendra dans les prochaines semaines, des politiques inédites de commande publique, des mécanismes encore de soutien à la créativité, parce que je pense que c'est absolument essentiel dans ce moment où le pays doit se reprojeter, nous devons aider nos artistes à inventer, à créer, qu'ils soient jeunes ou plus expérimentés et confirmés. Là aussi, je crois au « en même temps ». En même temps qu'on soutient la création, il faut pouvoir soutenir et aider à l'accès à la culture, à la pratique culturelle. Nous l'avons fait depuis le début du quinquennat, de plusieurs manières : la création des Micro-Folies par exemple, plus de 130 sur le territoire, qui a permis l'accès à des grands musées, des grandes œuvres d'opéra partout sur le territoire, y compris dans des lieux à qui on avait expliqué aux gens : « Ça n'est pas pour vous ». On a cassé en quelque sorte ces barrières. On a développé massivement, par un travail inédit entre ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, l'éducation artistique et culturelle, avec cette fameuse rentrée en musique, mais aussi avec une pratique culturelle à l'école qui s'est développée.

Maintenant, nous allons, profitant de cette réouverture, généraliser le Pass Culture qui participe de cette stratégie. Qu'est-ce qu'on va faire ? On va progressivement accompagner les élèves dès la quatrième en aidant à la pratique culturelle auprès des enseignants, et dès maintenant pour tous les plus de 18 ans, les 300 euros seront disponibles partout sur le territoire. Ce Pass Culture, c'est 300 euros à 18 ans pour pouvoir aller se cultiver, avoir une pratique qu'on choisit, c'est accéder à une plateforme extrêmement simple qui permet aux acteurs de la culture sur un territoire de proposer, d'éditer une offre culturelle et de l'offrir aux plus jeunes. C'est permettre, comme on l'expliquait à l'instant à nos jeunes compatriotes qui étaient là et qui sortaient d'une séance, c'est permettre aussi d'échanger, d'affiner ses goûts, des conseils et donc, progressivement, apprendre à aimer la culture, à aimer telle ou telle œuvre et à développer des affinités communes. Voilà ce que je voulais compléter pour dire que simplement, cette période évidemment de joies simples - on retrouve les lieux qu'on aimait, les œuvres qu'on attendait - c'est aussi un moment où l'on retrouve une ambition, celle d'aller plus loin dans le soutien à nos artistes et celle aussi dans laquelle je veux que nous allions plus fort dans l'accompagnement et l'accès à la culture à travers ce Pass.